



www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2018-8 du 13 février 2018

OBJET - ETUDE TELT : étude sur l'articulation de la desserte du territoire Val de Suse – Maurienne – Grand Briançonnais avec la section transfrontalière de la Nouvelle Liaison Ferroviaire Lyon-Turin

Rapporteur : M. le Président

Annexe : présentation powerpoint « la section transfrontalière de la ligne nouvelle Lyon-Turin – Présentation générale »

Le 13 février 2018 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 07 février 2018 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : 26 de la délibération n°2018-1 à la délibération 2018-4
27 de la délibération n°2018-5 à la délibération n°2018-8

Nombre de pouvoirs : 7 pouvoirs de la délibération n°2018-1 à la délibération 2018-4
6 pouvoirs de la délibération n°2018-5 à la délibération n°2018-8

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Sont présents : M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, Mme Francine DAERDEN, Mme Fanny BOVETTO, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2018-5), M. Romain GRZYKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, Mme Anne-Marie FORGEOUX, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Catherine BLANCHARD, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE.

Ont donné pouvoir :

- Mme Catherine GUIGLI à Mme Francine DAERDEN
- M. Maurice DUFOUR à Mme Nicole GUERIN
- M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM
- M. Bruno DAVANTURE à M. Mohamed DJEFFAL
- Mme Claude JIMENEZ à Mme Renée PETELET (de la délibération n°2018-1 à la délibération 2018-4)
- M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS
- Mme Patricia ARNAUD à M. Sébastien FINE

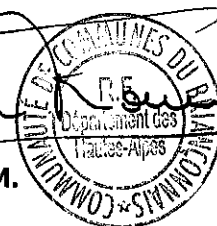
Le Conseil Communautaire à l'unanimité (une abstention : Mme Francine DAERDEN) se prononce favorablement sur l'engagement de cette étude qui revêt un caractère stratégique pour l'accès aux Hautes-Alpes depuis l'ensemble du territoire européen.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président

Gérard FROMM.



Date affichage :

06 MARS 2018

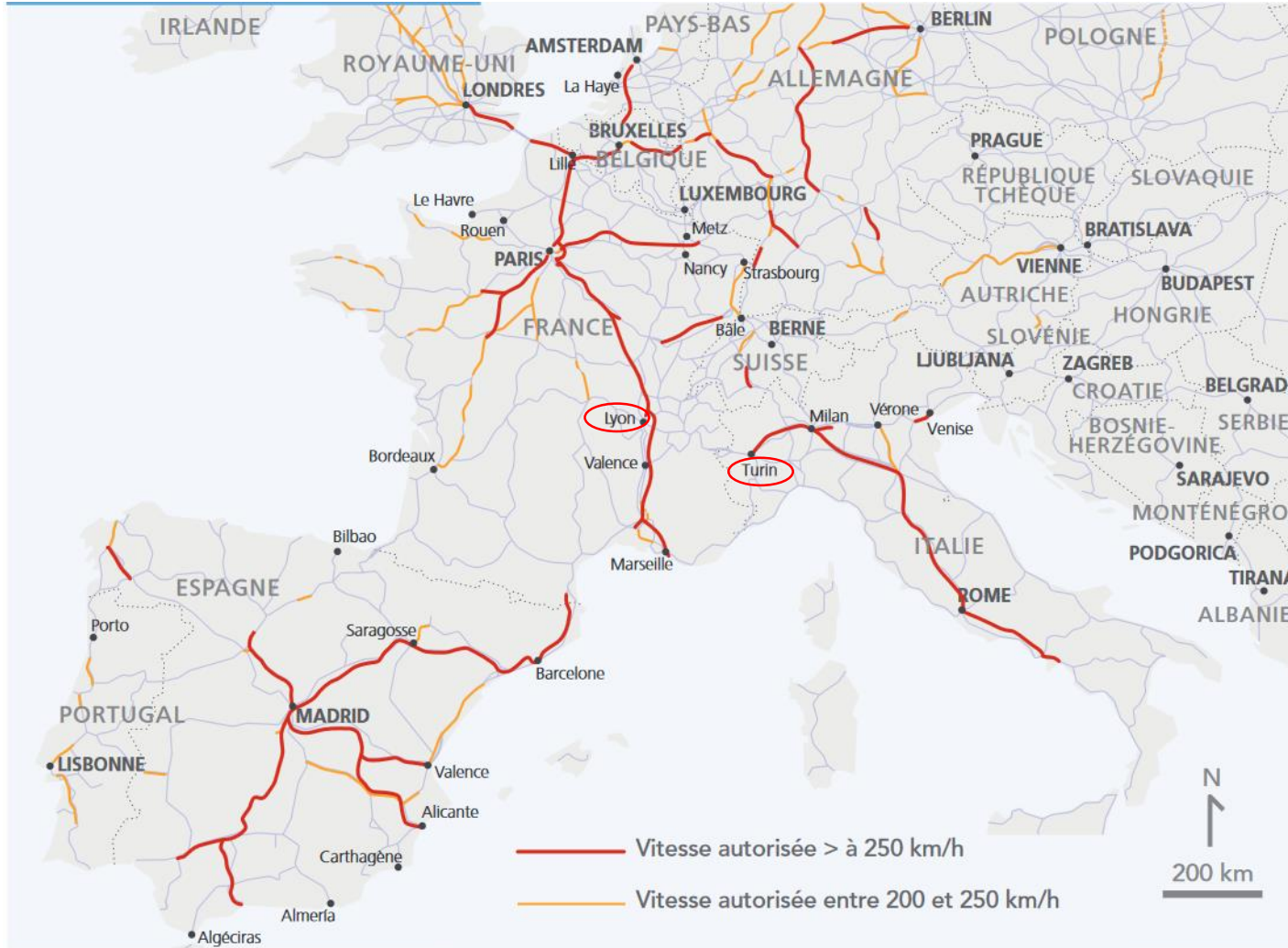
AR PREFECTURE

005-240500439-20180213-2018_8B-BF
Regu le 06/03/2018



La section transfrontalière de la ligne nouvelle Lyon-Turin – Présentation générale

Modane, 4 octobre 2017

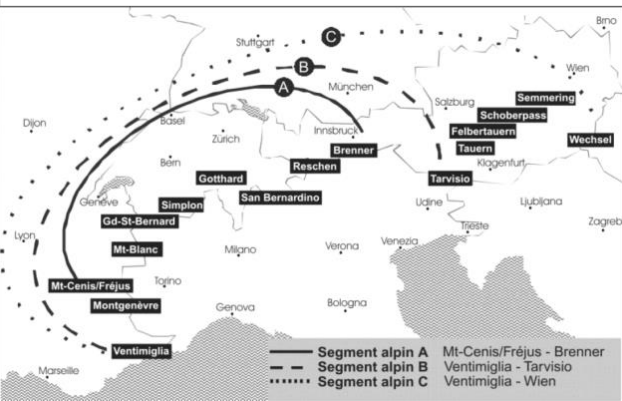
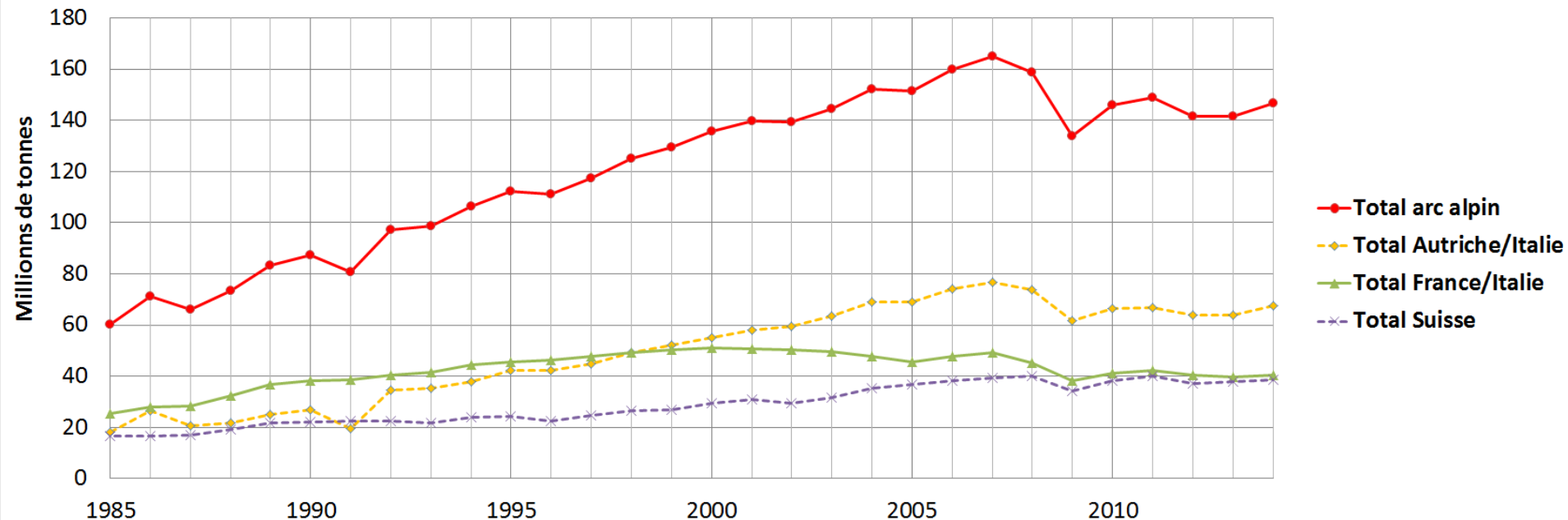


Carte du réseau ferré européen actuel (source site internet SNCF Réseau)

Un trafic marchandises transalpin qui repart

AR PREFECTURE
 05-24 500434-106205-2018_8B-BF
 Reçu le 06/03/2018

Trafic fret route+rail à travers les Alpes
 (source Alpinfo - arc alpin B de Vintimille à Tarvisio)



Poids lourds dans les Alpes du Nord franco-italiennes
 +2,6% en 2015
 +2,3% en 2016 (+4,4% via le tunnel du Fréjus)

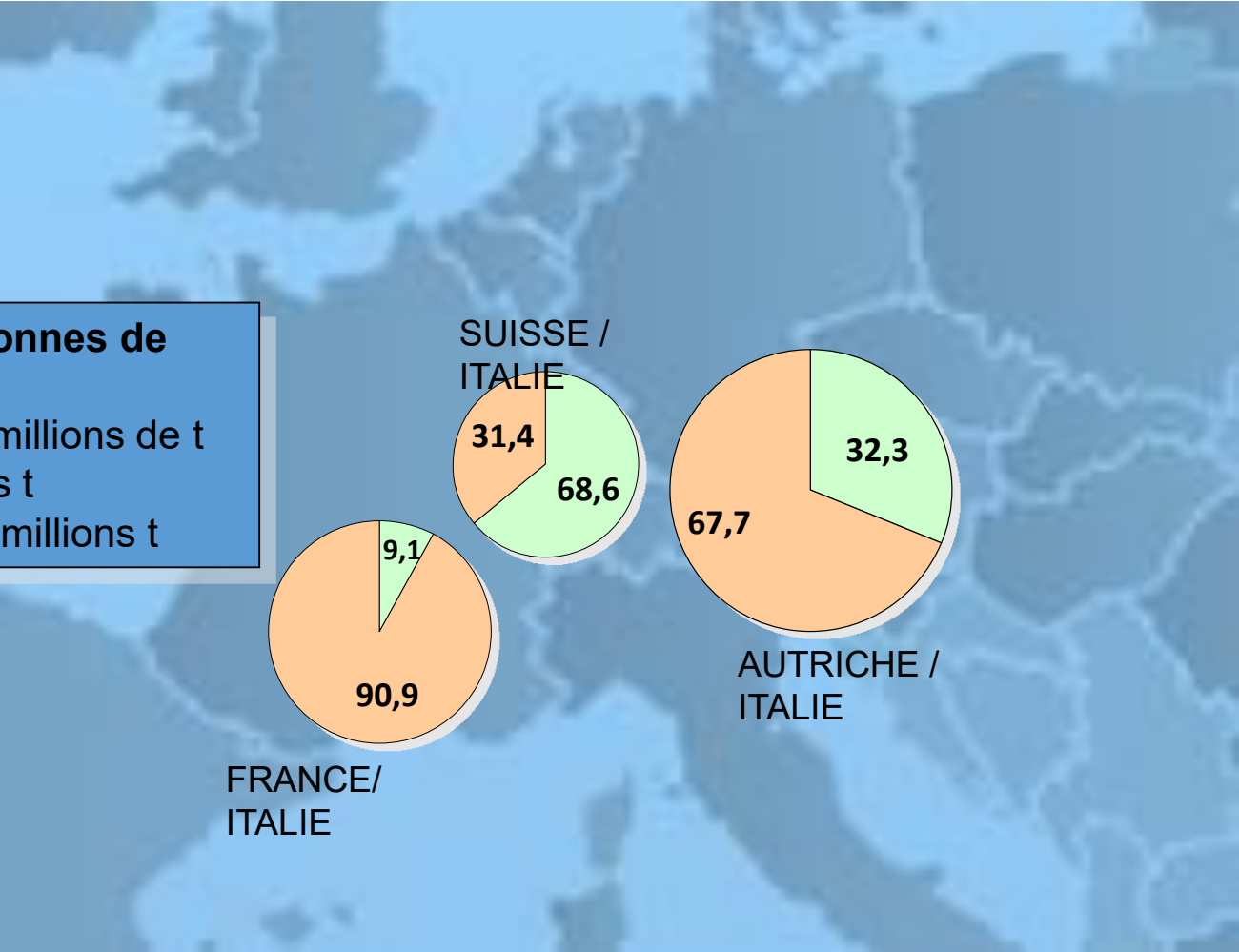
Une forte prépondérance du transport par route entre France et Italie

MAIRIE DE LA PREFECTURE
005-24.05.00439-2018.0213-2018_8B-BF
Reçu le 06/03/2018

Alpinfo 2014 – en tonnes de marchandises
France/Italie : 40,3 millions de t
Suisse : 38,7 millions t
Autriche/Italie : 67,8 millions t

% transitant par :

- La route
- Le rail



Une forte prépondérance du transport par route entre France et Italie

AR PROTECTURE
005-24 05 00439-20180213-2018_8B-BF
Reçu le 06/03/2018

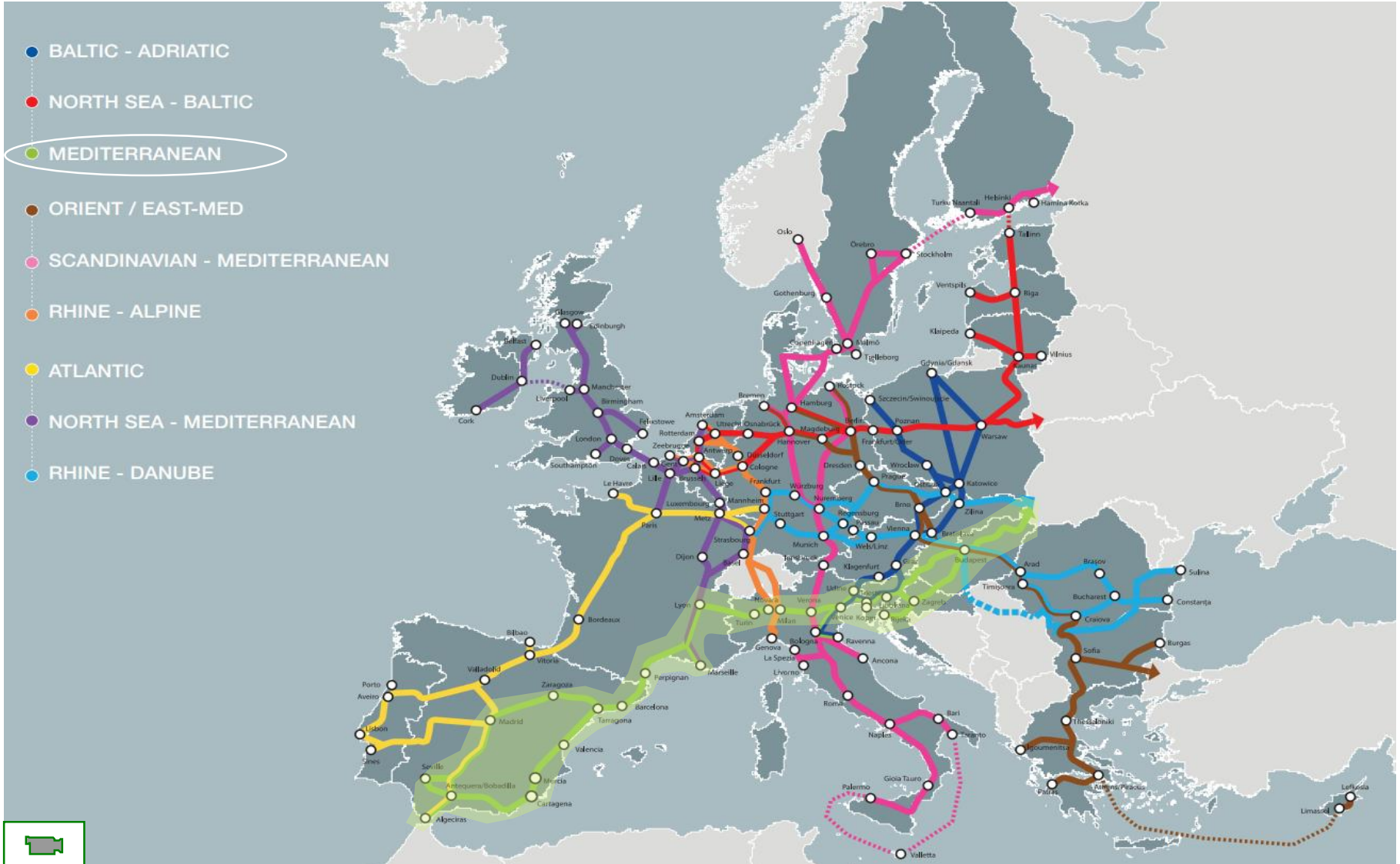


**2,7 millions de
camions/an entre
la France et
l'Italie**



Lyon-Turin, maillon central du Réseau Transeuropéen de Transport

005-240500439-20180213-2018_8B-BF
20180213



Un projet qui s'inscrit dans les engagements pris lors de la convention Alpine

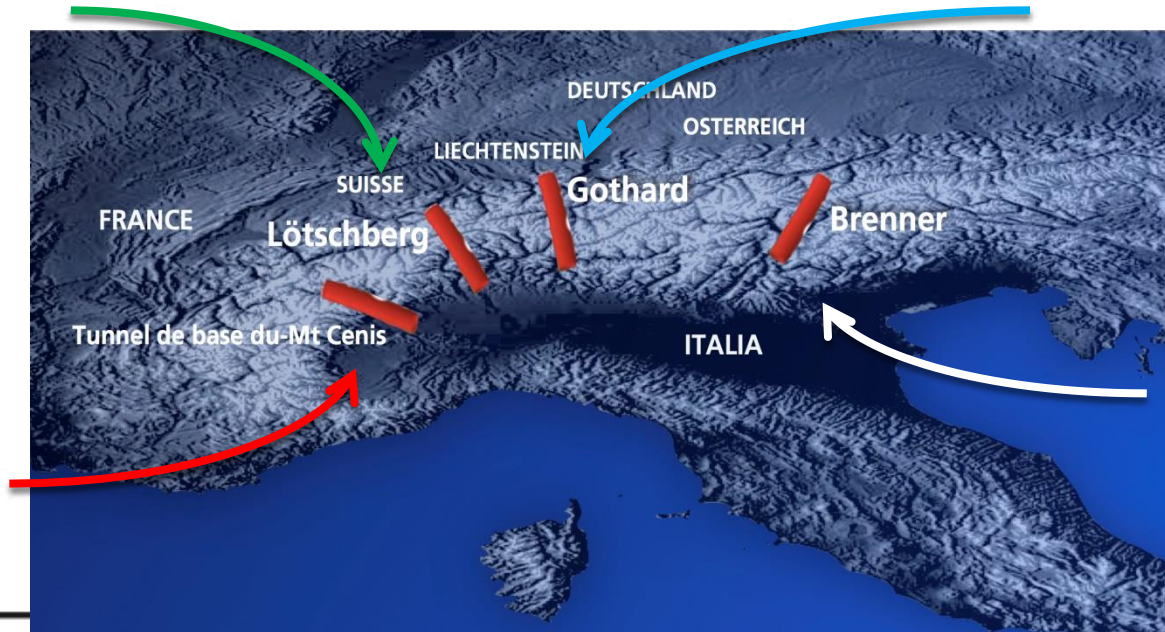
RECUPÉRE
005-240500439-20180213-2018_8B-BF
Recu le 06/03/2018

Dans le cadre de la convention alpine signée en 1991, les huit pays de l'arc alpin se sont engagés à ne pas créer de nouvelles capacités routières alpines et à transférer le fret de la route au rail afin de réduire notamment les effets nocifs des gaz à effet de serre.



Le Lötschberg
(36 km),
mis en service en
juin 2007.

Le tunnel de base du Mont Cenis,
(57,5 km)



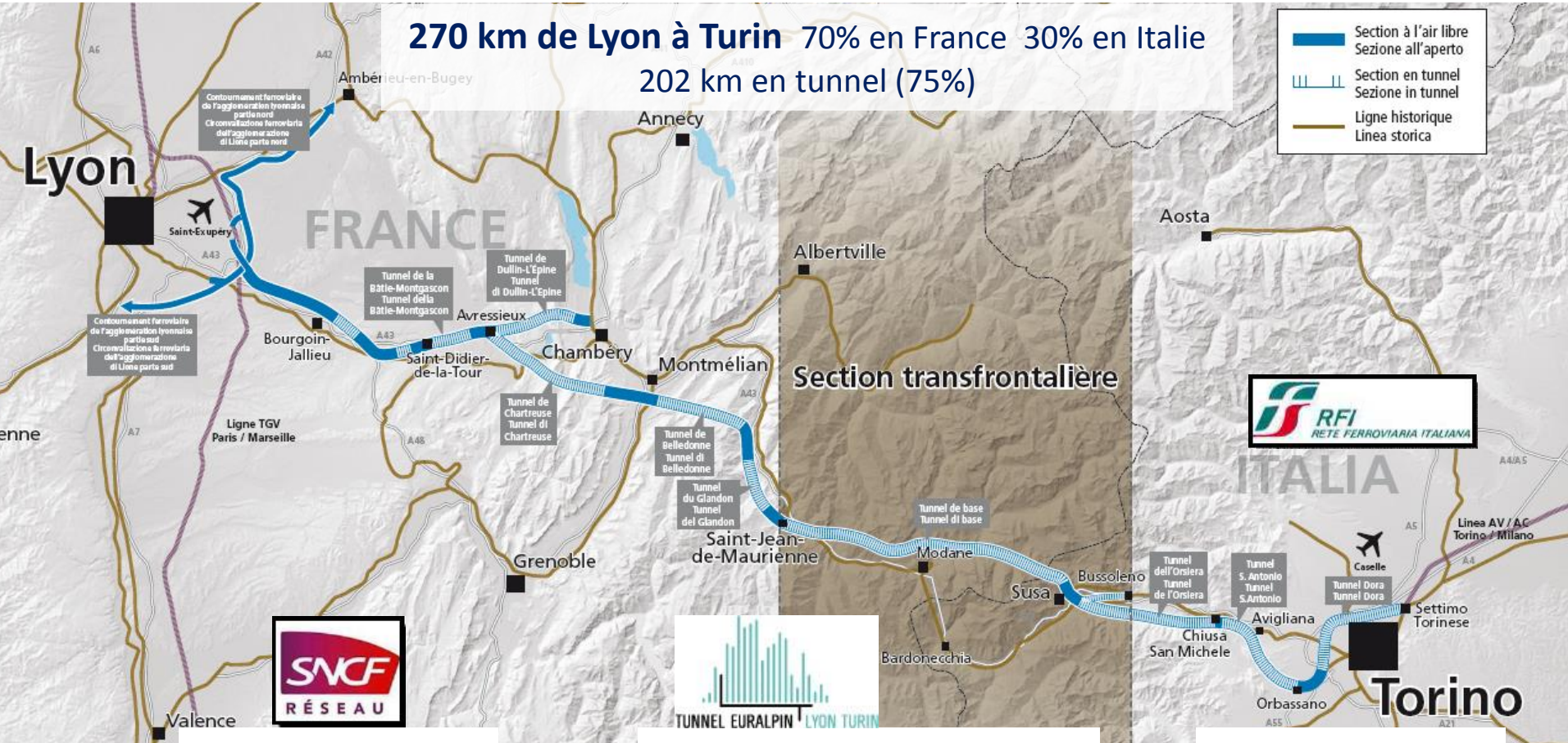
Le Gothard (57 km)
mis en service en
décembre 2016.

Le Brenner
(56 km), devrait être
mis en service à
l'horizon 2025



Le projet global de la nouvelle liaison

AL PRESENTARE
005-240500439-20180213-2018_8B-BF
Regu. le 06/03/2018



Les accès français

SNCF-Réseau

agglomération lyonnaise / Saint-Jean de-Maurienne.

La section transfrontalière

Lyon Turin Ferroviare (LTF)
devenu **TELT**

Saint-Jean-de-Maurienne /
Suse-Bussoleno

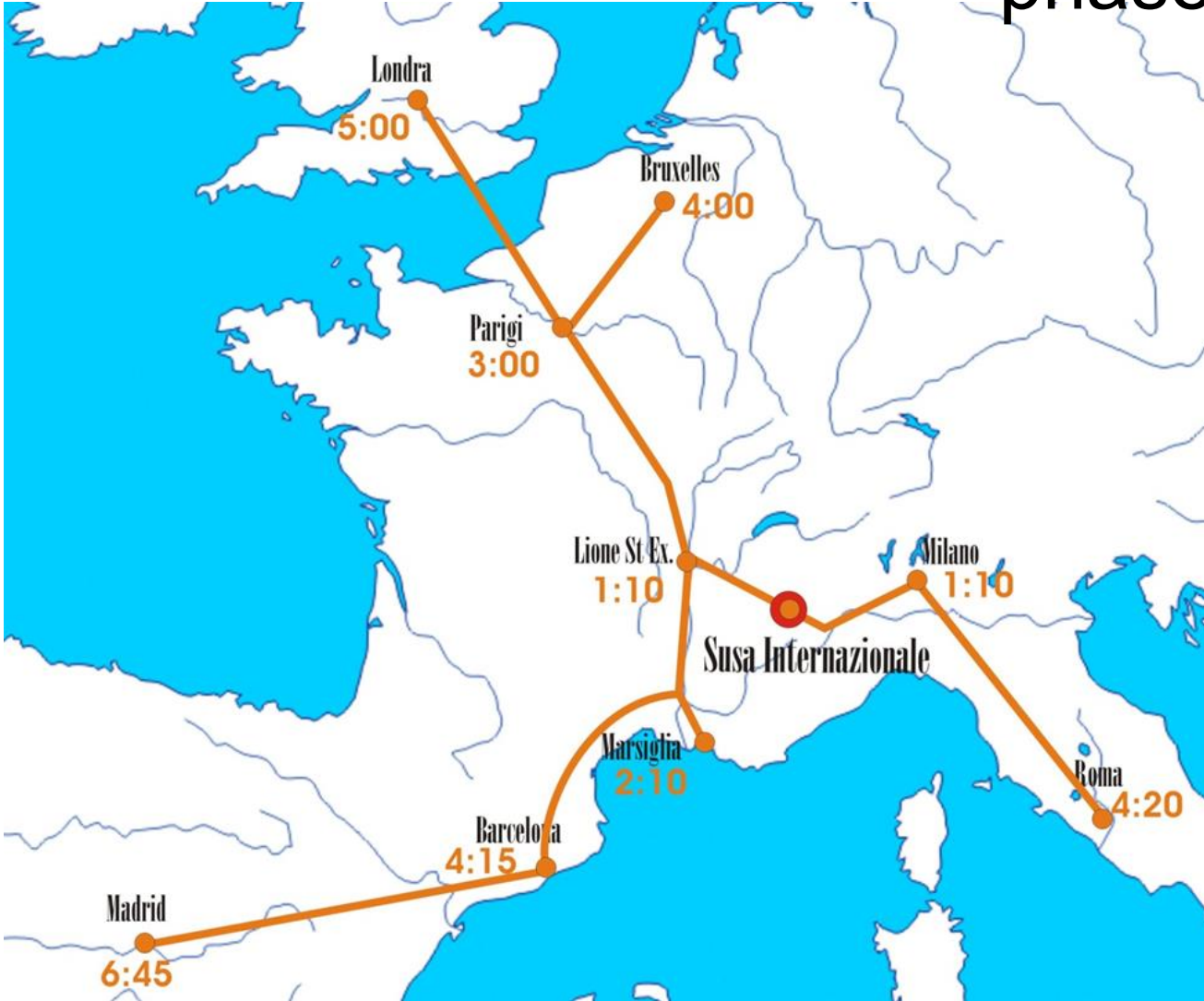
Les accès italiens

Rete Ferroviaria Italiana (RFI)

agglomération de Turin et
Suse/Bussoleno

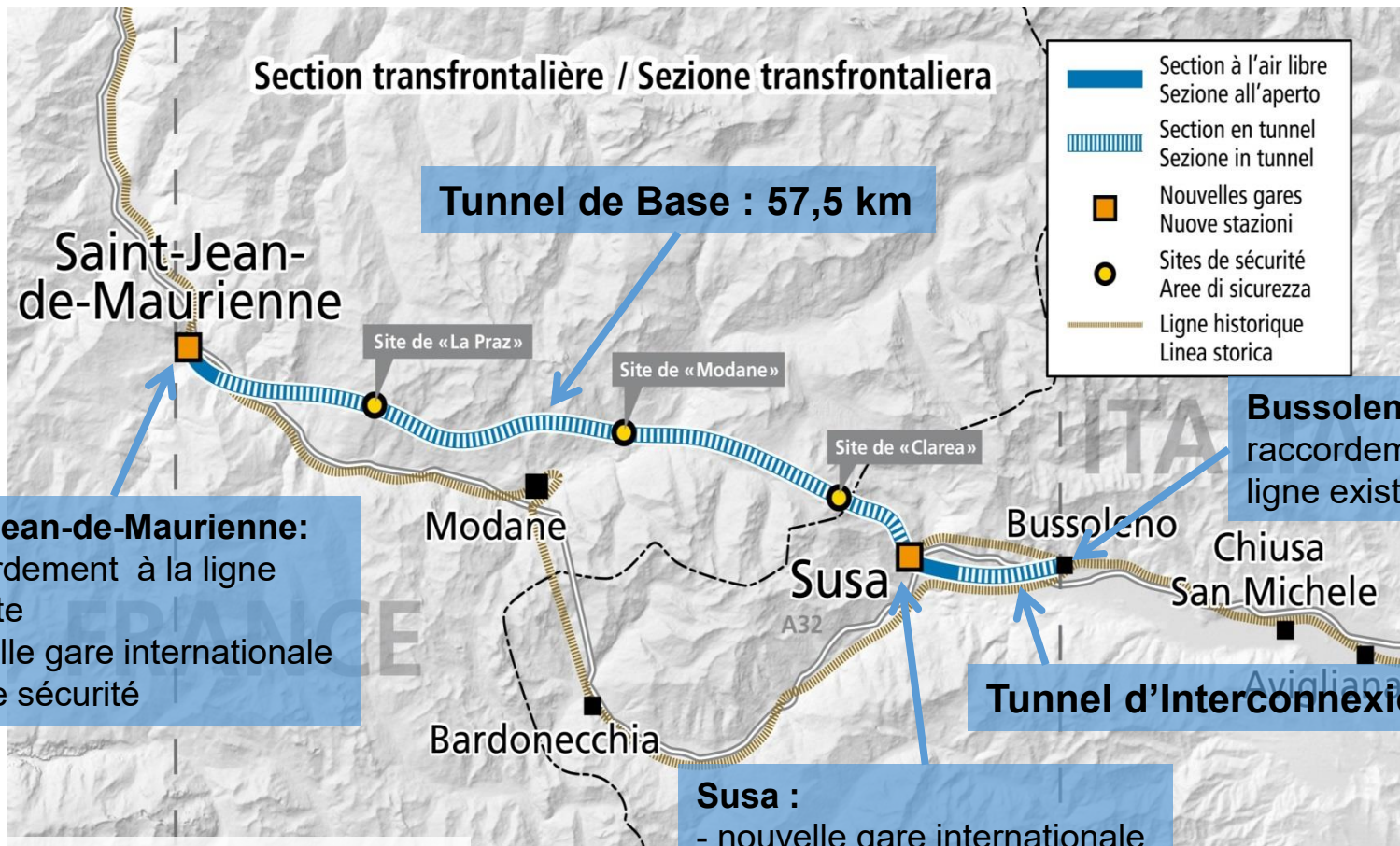
Les temps de parcours à horizon de la mise en service de l'ensemble des phases du Lyon-Turin

NO PRECURE
005-240500439-20180213-2018_8P-BF
Recu le 06/08/2018



La section transfrontalière

FRANCE PREFECTURE
 05-25051003-20180118-2118_8B-BF
 Regu le 06/03/2018



**67 km de ligne nouvelle
 dont 59,5 km en tunnel (90%)**

La gare internationale de Saint-Jean-de-Maurienne

AR PREFECTURE
005-24.05.00439-2018.0213-2018_8B-BF
Reçu le 06/03/2018



Architecte : Jean-Pierre Vaysse

AR PREFECTURE
05-100049-2018/21-2018_8B-BF
Regule 08/08/2018



La gare internationale de Susa

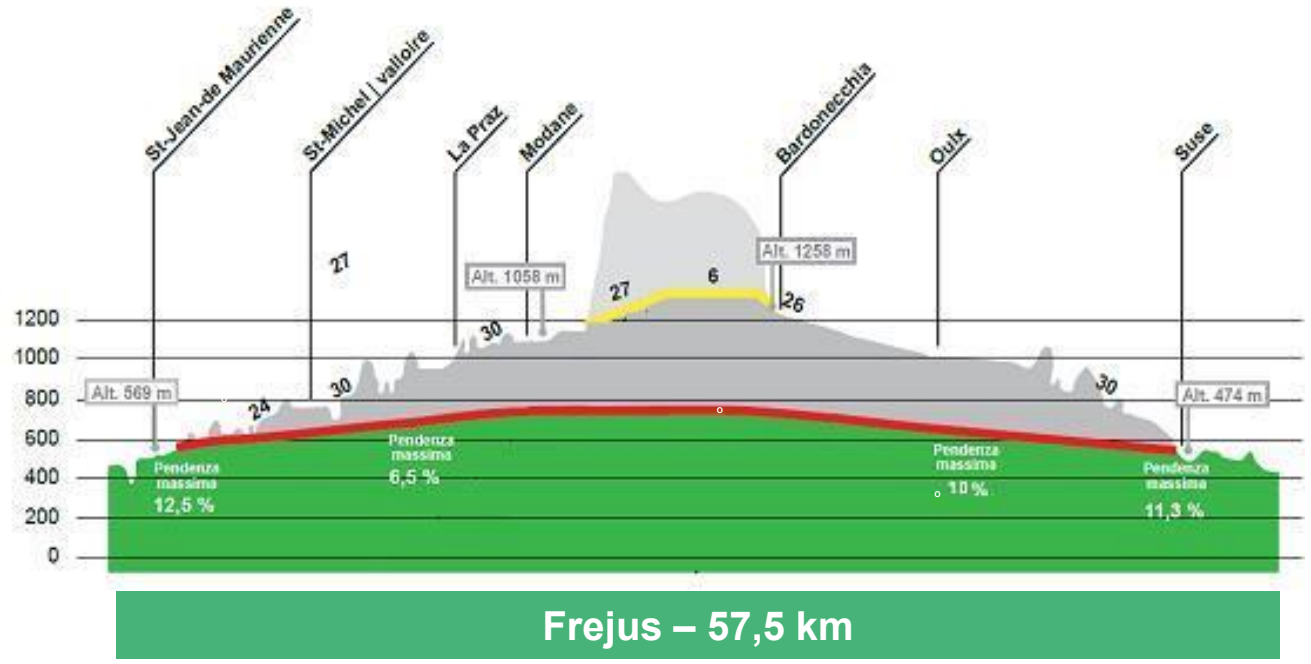
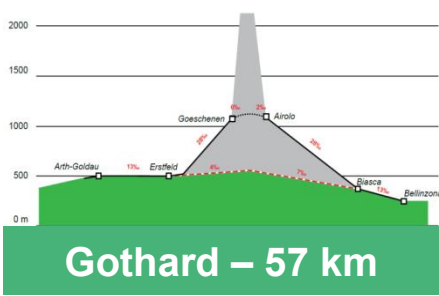
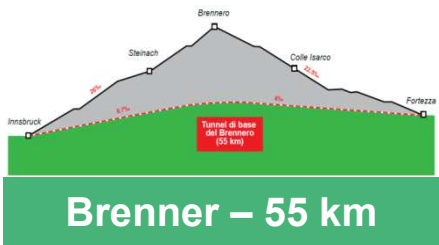
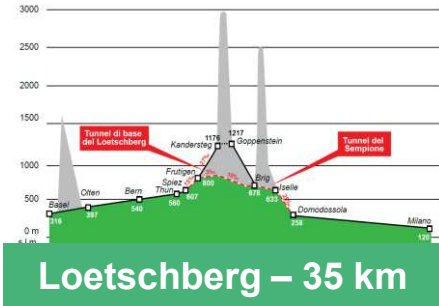
TR. PREFECTURE
05 24 40 49 21 18 18_8B-BF
Regu le 06/03/2018





Le profil en long

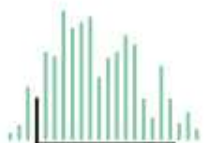
AR PREFECTURE
 005-24 05 00 439-2018 0213-2018_8B-BF
 Date: le 08/02/2018



Déclivité maximale : 12,5‰

Les gains

- Avec le Tunnel de Base **on obtient une réduction de la pente de la ligne de 33‰ à 12,5‰**. La ligne de montagne devient ligne de plaine
- **Croissance de la capacité** grâce aux trains plus longs et plus lourds (de 1150 à 2050 T- Longueur de 550 à 750 m) en double traction.
- Raccourcissement du trajet de 21,5 km.
- Le coût de la traversée des Alpes est **réduit de plus de 40%**.
- **Gain de temps d'environ 40 minutes** pour les voyageurs.
- **Mise en concurrence des modes ferroviaire et aérien** (les trains de voyageurs atteindront 220 km/h au lieu des 90 km/h actuels).
- Un gabarit permettant d'accueillir des camions de 4,20m sur des wagons classiques sans dégonfler les suspensions.



Le tunnel de base

AR PREFECTURE
 005-240 00439-20180213-2018_8B-BF
 Recv le 06/05/2018

Un tunnel bi-tube (2 x 57,5 km) : 45 km en Fr + 12,5 km en It

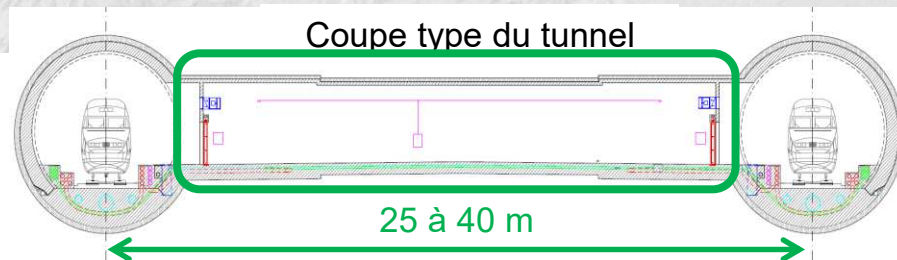
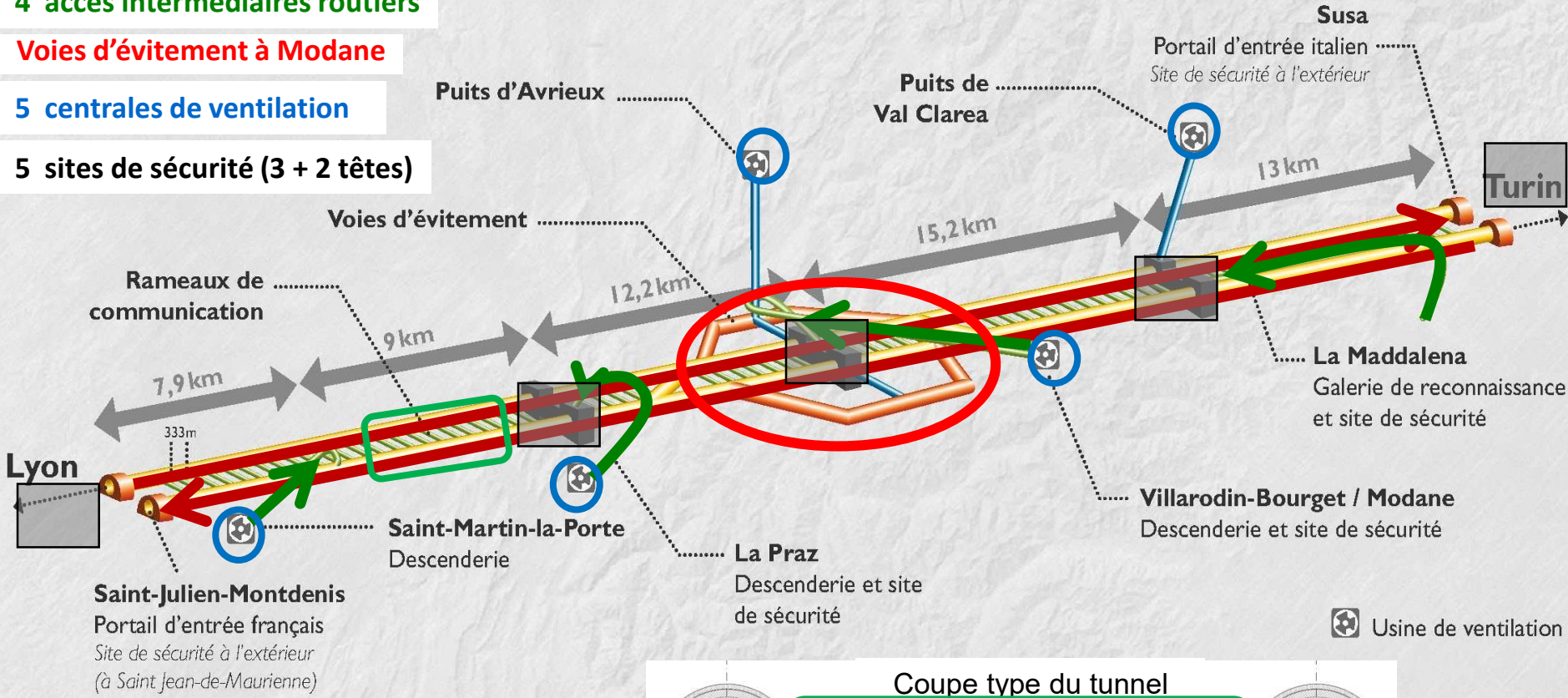
Rameaux de communication (tous les 333 m) : env. 170

4 accès intermédiaires routiers

Voies d'évitement à Modane

5 centrales de ventilation

5 sites de sécurité (3 + 2 têtes)



Diam. interne 8,40 m
43 m² d'air libre

Des premières réflexions dès 1989

AR PREFECTURE
 05-240500439-2018-214-2018_8B-BF
 Regu le 06/03/2018

<p>1989-1994 SNCF / FS -> 1ères réflexions</p>	<p>1994-2001 Alpetunnel -> faisabilité</p>	<p>2001-2015 LTF -> études et reconnaissances</p>	<p>2015... TELT -> travaux puis exploitation</p>
---	---	--	---

ACTIONNARIAT



CONSEIL D'ADMINISTRATION



De nombreuses décisions récentes

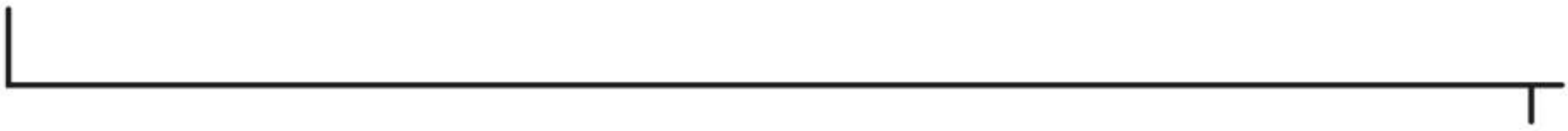
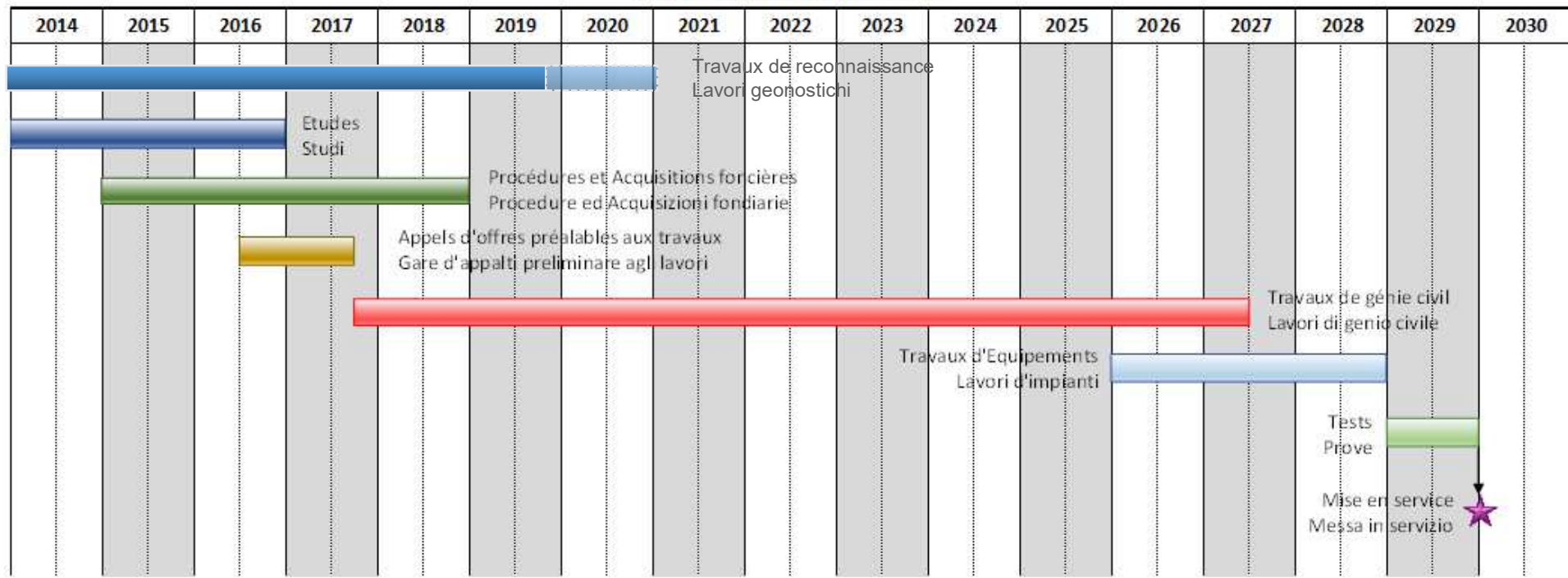


- ✓ 23/02/2015 : Création de TELT
- ✓ 24/02/2015 : Sommet Franco-Italien -> Accord intergouvernemental de Paris « pour l'engagement des travaux définitifs de la section transfrontalière de la nouvelle liaison Lyon-Turin ».
- ✓ 03/12/2015 : Grant Agreement -> Financements de l'Union Européenne (813,8 M€ pour la période 2016-2019).
- ✓ 08/03/2016 : Sommet Franco-Italien de Venise -> Protocole additionnel, règlement des contrats.
- ✓ 19/12/2016 : Ratification de l'accord, du protocole additionnel et du règlement des contrats en Italie
- ✓ 26/01/2017 : Ratification en France

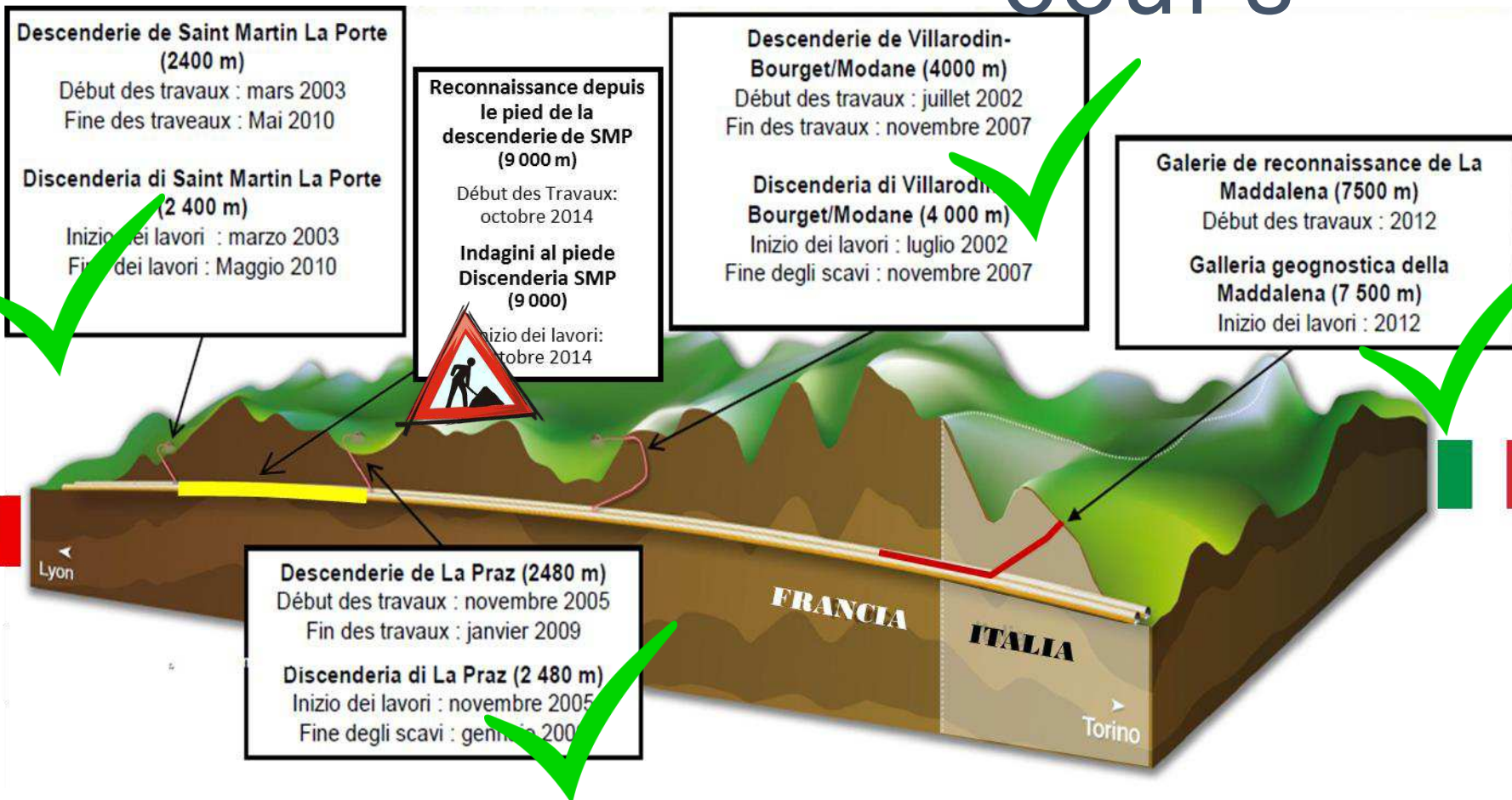
Une mise en service le 31/12/2029



AR PREFECTURE
005-24.05.00439-2018.0213-2018_8B-BF
Regu le 16/03/2018



Les travaux réalisés et en cours



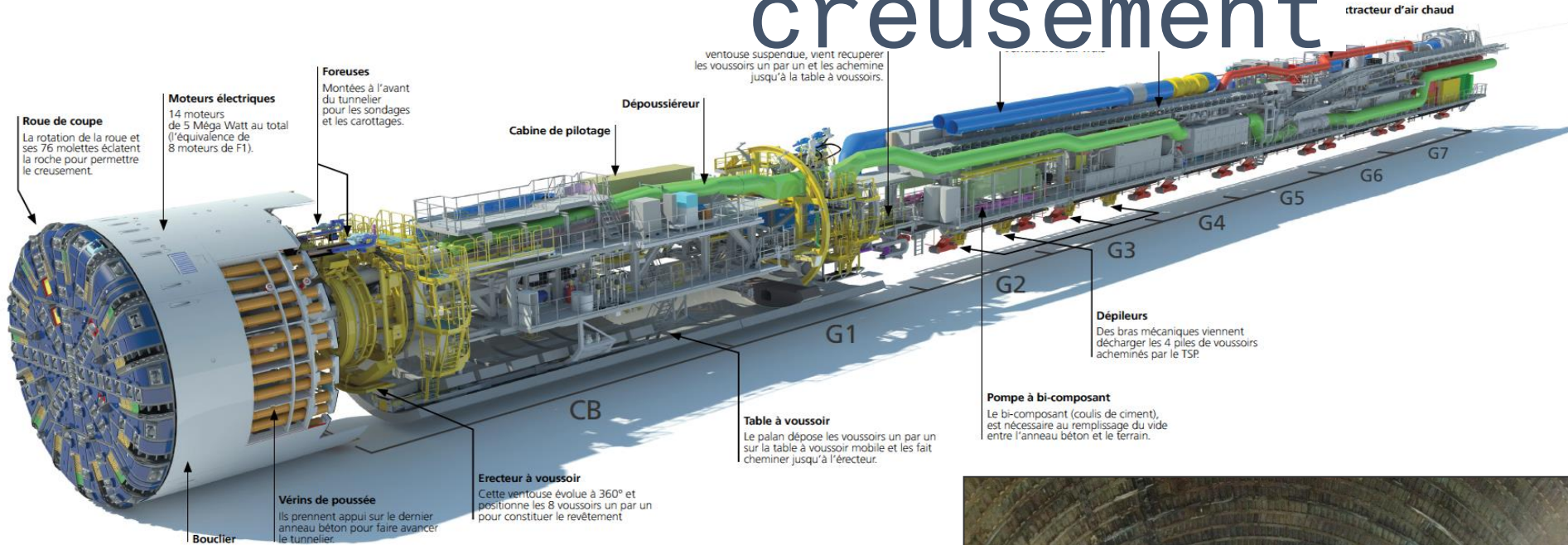
TUNNEL et OUVRAGES ANNEXES :

2 tubes + 4 descenderies + bypass = 162 km global – 20 km déjà réalisés (12%)

La Praz en cours de creusement

AR PREFECTURE

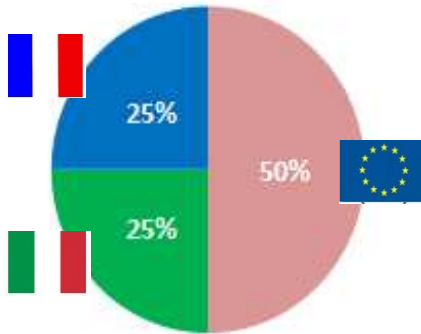
05-240500439-2018-213-2018_8B-BF
Regu le 06/03/2018



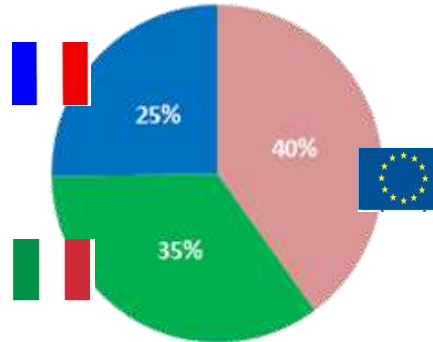
Coûts et répartition du financement

PAR PREFECTURE
013-2405/0439-20180115-2018_8B-BF
Reçu le 06/03/2018

Le financement des études et travaux de reconnaissances :
1,4 Mld €



Le financement des travaux :



Travaux principaux (y compris coûts de fonctionnement) =

€ 8,3 milliards
(valeur euro 2012)

+

Acquisitions foncières, réseaux, accompagnement =

€ 0,3 milliards

(à la charge de chaque état valeur euro 2012)

Certifiés par un tiers externe

AR PREFECTURE

005-240500439-20160213-2016_BB-BF
Regu le 06/03/2018

Etude de l'articulation de la desserte du territoire Val de Suse – Maurienne – Briançonnais avec la section transfrontalière de la Nouvelle Liaison Ferroviaire Lyon-Turin

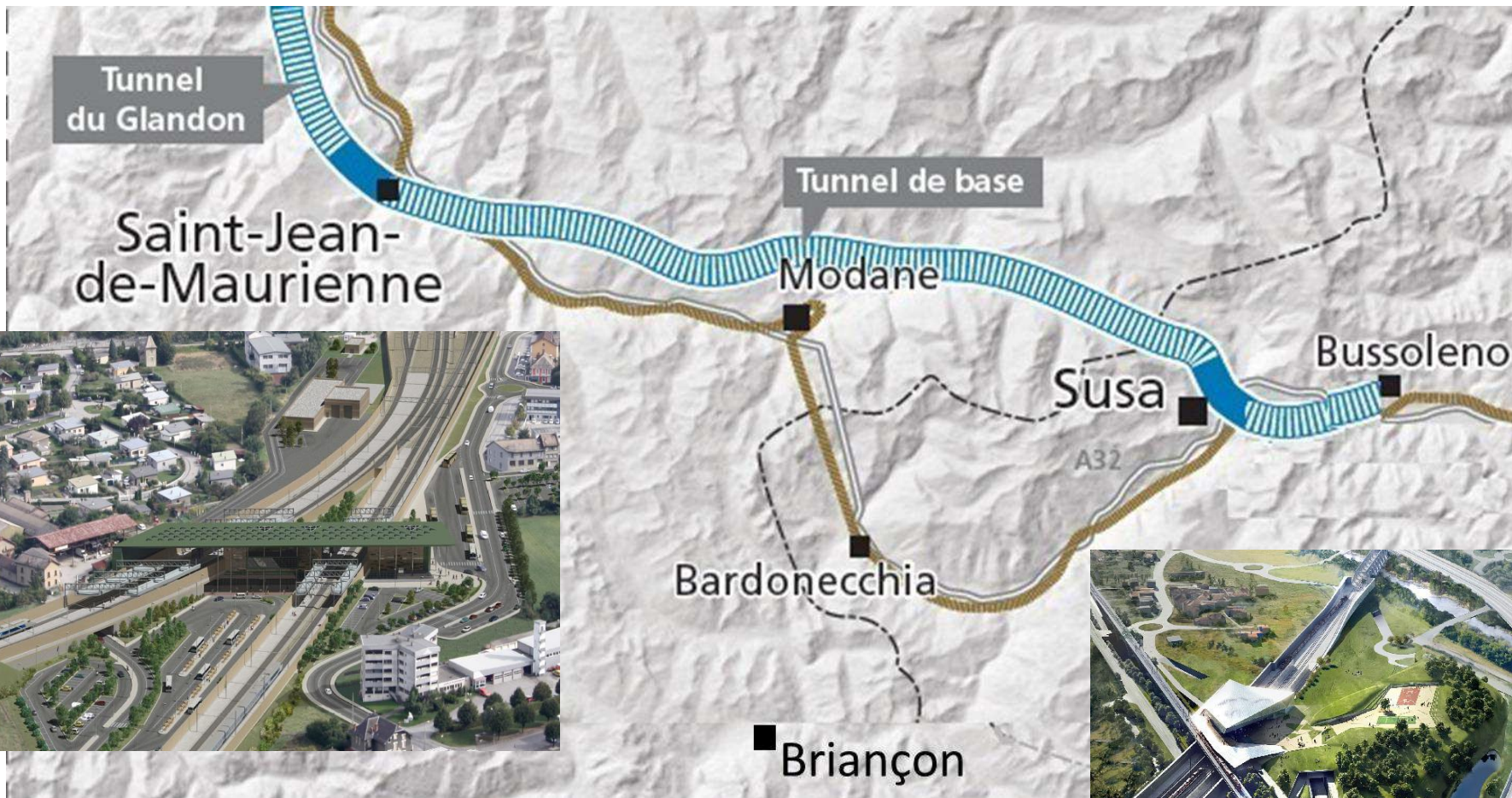
Origines de l'étude

- Rencontres du 13 juin 2016 à Turin et du 2 décembre 2016 à Briançon avec notamment Mario Virano – Joël Giraud – Gérard Fromm. Craintes évoquées de la perte de la desserte TGV d'Oulx pour le Briançonnais. Proposition de TELT de lancer une étude transfrontalière sur l'économie locale, le tourisme et les transports dans le cadre de la future gare internationale de Susa.
- 21 avril 2017 : Rencontre avec les élus du Val de Suse. Proposition de Maurizio Beria d'Argentina de travailler sur ce sujet avec la CHAV.
- 29 mai 2017 : Rencontre JR Siver - JC Raffin, président de la CHAV. Interrogations également sur la desserte du quotidien.
- 13 juin 2017 : Rencontre avec S Guardiol.
- 16 juin 2017 : Rencontre JR Siver – R Longhi
- 20 juillet 2017 : Courrier de TELT à la CHAV proposant une collaboration avec la CHAV
- 01 septembre 2017 : Réponse de la CHAV sollicitant une rencontre pour préciser les modalités de collaboration.
- 02 octobre 2017 : Rencontre technique

Objectifs de l'étude

- TELT intervient en qualité de Promoteur de la Section transfrontalière, de futur Gestionnaire d'Infrastructure de la ligne nouvelle et de la ligne historique entre Saint-Jean-de-Maurienne et Bussoleno.
- Objectifs de l'étude à partager :
 - Une étude utile pour TELT et pour le territoire
 - Confirmer et quantifier les améliorations qu'apporteront le doublet ligne nouvelle / ligne historique pour le territoire à l'horizon de la mise en service de la section transfrontalière
 - Faire des propositions et établir un plan d'actions pour maximiser l'utilisation des lignes gérées par TELT et les bénéfices pour le territoire, notamment avec une articulation réussie entre desserte ferroviaire et irrigation du territoire.

Cadre géographique



Pilotage – Propositions à débattre

- Sujet discuté en réunion technique le 02/04 et à partager.
- Entités parties prenantes: TELT, CHAV, Autorités Organisatrices de Transport (Régions, communautés de communes), Etats
- 2 niveaux de pilotage :
 - 1 Comité Technique composé de techniciens des diverses entités qui se réunit régulièrement pour suivre le prestataire, faire remonter l'information au sein de son entité, prépare les Comités de Pilotage. Membres permanents à définir + membres occasionnels en fonction des sujets.
 - 1 Comité de Pilotage composé d'élus et décideurs des différentes entités qui se réunit lorsque des résultats importants de l'étude doivent être débattus, ou des orientations stratégiques doivent être prise
- Information à la CIG? A l'observatoire de Turin?

Quelle collaboration ~~TELT - CHAV~~ ?

Le travail sera principalement réalisé par le prestataire, mais, pour qu'il réponde bien aux attentes, son travail doit être cadré :

- Partage des objectifs
- Partage du Cahier des Charges de la consultation
- Aide à la définition des membres à intégrer dans les 2 niveaux de pilotage de l'étude
- Fourniture des études préexistantes au prestataire
- Participation aux Comités Techniques et Comités de Pilotage
- Aide à la définition des contacts à prendre par le prestataire, introduction du prestataire auprès des personnes à contacter.
- Entretiens avec le prestataire.

Sujets à intégrer à l'étude

Quelques points échangés en réunion technique du 02/10

- Réorganisation des correspondances avec les TGV quotidiens
- Desserte des stations de ski du Briançonnais, du Val de Suse et de la Maurienne
- TGV neige via ligne historique ou ligne nouvelle? TGV neige internationaux?
- Liaison aéroport Caselle
- Opportunités de Liaisons ferroviaires locales transfrontalières
- Plan d'actions pour que la dynamique ne retombe pas au rendu de l'étude
- ...